



## Déclaration de la CGT Éduc'action au CTM du 16 décembre

Une fois de plus, c'est lisant la presse que nous appris comme tous nos collègues, que le ministre avait décidé de suivre l'avis du Conseil scientifique et de permettre aux parents de ne pas scolariser leurs enfants les jeudi 17 et vendredi 18 décembre.

Ce mode de communication est emblématique de la conception du dialogue social du ministre.

Depuis le début de la crise sanitaire, les volte-face, les décisions précipitées, les ordres et contre-ordres qui obligent les collègues à s'adapter en permanence sont de plus en plus insupportables pour les personnels de l'Éducation nationale.

La demande du Conseil scientifique de renforcer les mesures barrières à l'école et dans les lycées la semaine du 14 décembre, questionne sur l'efficacité du protocole sanitaire et revient à reconnaître implicitement l'insuffisance des mesures prises pour empêcher la circulation du virus dans le système scolaire.

En cette fin d'année, les personnels se trouvent dans un état de fatigue rarement atteint et pour la CGT Éduc'action il est urgent de prendre des mesures concrètes pour éviter une crise à l'École.

En refusant de recruter massivement des personnels, alors que les dépenses de l'État explosent en 2021, l'Éducation nationale ne sera pas mieux lotie qu'en 2020, sans prise en compte de la crise exceptionnelle que nous traversons.

Les emplois créés dans le 1<sup>er</sup> degré seront supprimés dans le second, alors que l'on attend plusieurs dizaines de milliers d'élèves supplémentaires, c'est la ligne politique du ministre depuis 2018.

Pourtant, la hausse des heures supplémentaires ne compensera surement pas la perte de poste dans le second degré.

Cela supposerait que les heures supplémentaires proposées soient consommées, l'étude des bilans des années précédentes montre que la totalité du volume offert n'est pas attribuée. Il y aura donc une fois de plus des classes surchargées dans les lycées et les collèges et de fortes tensions sur les postes à la prochaine rentrée.

Le projet de loi de finances 2021 montre que ce gouvernement a pris des mesures importantes en allègements fiscaux sans contrepartie pour les entreprises, dans un plan de relance qui subventionne les emplois et même par un relèvement des dépenses des ministères.

Les gains en poste au ministère de l'Intérieur ou du ministère de la Justice sont sans commune mesure avec ceux du ministère de l'Éducation.

Nous voyons bien où ce gouvernement place ses priorités et l'Éducation nationale n'en fait clairement pas partie.

La revalorisation mise en œuvre concerne pour l'instant principalement les personnels en début de carrière pour les autres en réalité, pour avoir une hausse de pouvoir d'achat, c'est le retour du « *travaillez plus ! pour gagner plus* ».

Le lien fait par le ministre entre la mise en place d'un plan pluriannuel et le « *Grenelle des professeurs* », a suffi à nous convaincre que la revalorisation tant vantée serait liée à des contreparties inacceptables.

Les crédits pour l'Éducation prioritaire sont aussi pour nous un sujet de préoccupation au moment où s'engage une expérimentation sur 3 académies, dont les contours et les objectifs sont encore flous.

Les opérateurs de l'Éducation nationale comme Canopé et l'Onisep vont à nouveau perdre des emplois.

Pour l'école inclusive, 4 000 nouveaux ETP d'AESH seront recruté·es à la prochaine rentrée, encore hors titre 2, nous demandons toujours que soit fait un bilan de la mise en place des PIAL et des discussions pour revaloriser leur salaire.

Après le discours du président de la République en mars 2020, qui louait le rôle des services publics, les personnels étaient dans l'attente de mesures permettant d'améliorer le fonctionnement du service public d'éducation et d'avoir une réelle revalorisation de leur salaire et de leur carrière, mais nous constatons amèrement qu'il n'en est rien.

La CGT Éduc'action appelle les personnels à construire une dynamique de mobilisation jusqu'à la grève du mardi 26 janvier 2021, pour obtenir des créations de postes statutaires, des mesures significatives de revalorisation des salaires et des carrières ainsi que l'arrêt des réformes toujours aussi contestées par les personnels.